

Nom et coordonnées de l'école :

**RPI Asques – Saint Romain la Virvée**

**Ecole Publique            Ecole Publique**

**Le Bourg                    65 rue Milonis**

**33240 Asques              33240 St Romain la Virvée**

**Circonscription SAINT ANDRE DE CUBZAC**

**Date :** le 9 juin 2022

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) :** Laure GUEZENNEC

**Inspectrice de l'éducation nationale :** Nancy BROTHERSON - excusée

Equipe enseignante :	Sandrine LUNET, Carine PACE, Mari-Wenn ALLAIN, Nathalie LEFEBVRE, Laure GUEZENNEC
Le maire ou son représentant :	Marie-Claude FOURCADET (présidente du SIRP), Murielle DARCOS (maire d'Asques), Lucile MONCHANY (élue St Romain la Virvée), Claude LAROCHE (élue Asques)
DDEN :	excusée
Invités (personnel municipal, parents d'élèves... ) :	Mme ROBIN, Mme CASTETS, Mme SABOULARD, Mme LUCAS (parents d'élèves)

**Excusé:** Alain MONTION (maire de St Romain)

***Début du conseil d'école : 18h00***

**Secrétaire de séance : Carine Pace**

## **I. Parcours de l'élève :**

### **a. Bilan des actions d'aide mise en place**

Les APC : elles sont terminées depuis les vacances de Pâques. A Asques, le principal problème réside dans les horaires qui sont en dehors du ramassage qui emmène les enfants à la garderie et donc il y a beaucoup de refus de ce fait-là.

Les PPRE :

Des Projets Personnalisés de Réussite Educative ont été mis en place dans les deux écoles. Un de ces PPRE a conduit à une demande de maintien qui a été acceptée.

Travail de la maîtresse G (RASED) toujours en cours avec 2 élèves de GS et 3 élèves de CP .

### **b. Bilan des évaluations :**

Evaluations sommatives en CP qui correspondent aux observations de l'année. Des enfants en difficulté mais globalement les résultats sont très corrects.

### **c. Bilan des actions du Conseil Ecole Collège et liaison GS/CP :**

#### -Actions écoles-collège :

Un échange de lettres a été fait entre 4 écoles du secteur de Vérac : Cadillac en Fransadais, ST Germain la Rivière, Saillans et Asques. Ces lettres ont été écrites par les élèves en s'inspirant de l'album « Qui a piqué le courrier de la classe verte ? ».

Les élèves ont pris beaucoup de plaisir dans ce projet.

#### -Liaison GS/CP :

Dans notre RPI en raison de la configuration des répartitions, la liaison est faite entre les CE1 et CE2 quand il y a le changement d'école. Une visite des CP/CE1 est prévue le mardi 28 juin.

## **II. Projet et vie de l'école :**

### **a. Bilan des actions du projet :**

-Projet Loup à l'école de St Romain : 17 mai 2022, l'animateur du Muséum d'Histoire Naturelle est venu présenter aux 3 classes une introduction scientifique sur le Loup. Les enseignantes saluent la qualité de l'intervention et le plaisir des enfants à découvrir cet animal, en lien avec le projet annuel sur les contes.

- Projet jardinage : les PS-MS et les GS-CP ont planté des fraises et des radis pour démarrer un petit potager dans la cour de l'école. Ce projet se poursuivra l'année prochaine. Fraises et radis ont déjà été récoltés et dégustés pour le bonheur des deux classes.

-Projet astronomie à l'école d'Asques

- Sortie à Natéa le lundi 4 juillet : accrobranche le matin et course d'orientation l'après-midi

## **III. Fonctionnement de l'école :**

### **a. Bilan des exercices de sécurité**

Les exercices de sécurité ont tous été réalisés.

### **b. Bilan financier de la coopérative**

Solde du compte OCCE : 4749 euros

### **c. Bilan financier des actions du SIRP**

L'ensemble du budget 2021 a été dépensé. Le nouveau budget a été voté :

Mme Lunet souligne le fait qu'à Asques le toner est prélevé sur le budget petit équipement et qu'il y en a environ pour 500 à 600 euros par an, donc leur budget petit équipement va être absorbé complètement par le toner. Elle demande de jongler avec le budget maintenance.

Mme Darcos explique que le photocopieur va être changé et qu'un forfait sera mis en place, il n'y aura plus de toner à acheter.

### **d. Préparation du bureau des élections pour l'année 2022/2023**

*Ces dates sont données de manière approximative et seront réajustées selon le calendrier des élections qui sera publié au mois de septembre.*

- Vérification des listes électorales : 15 jours après la rentrée
- Mise sous pli : fin septembre en général
- Dépouillement : vendredi 14 octobre.

Membres du bureau à St Romain : Mme Castets, Mme Lefebvre, Mme Guezennec, Mme Fourcadet.  
Membres du bureau à Asques : Mme Saboulard, Mme Darcos, Mme Allain, Mme Lunet.

#### **IV. Organisation de la rentrée 2022 :**

##### **a. Structure de l'école**

PS : 19	CE1 : 19
MS : 11	CE2 : 16
GS : 9	CM1 : 13
CP : 15	CM2 : 14

A ce jour, aucune répartition n'est arrêtée.

Il est probable que des CE1 soient sur Asques. L'équipe enseignante donnera des listes provisoires avant les vacances mais sans certitude qu'il n'y ait pas des modifications pendant l'été.

Mme Darcos précise que pour l'inscription au bus qui fait la navette entre les deux écoles, les futurs élèves de CE1 pourront s'inscrire plus tard.

##### **b. Organisation de l'accueil des élèves en 6<sup>ème</sup>, en CP et au changement d'école**

Une visite au collège de Vêrac a eu lieu le lundi 23 mai. Les élèves ont été accueillis de 9h à 13h (ils auraient dû rester jusqu'à 16h mais l'intervention astronomie était prévue ce même jour depuis bien longtemps). Ils ont été mélangés avec des élèves d'autres classes de CM2 des écoles du secteur. Ils se sont vus attribuer un emploi du temps et ont « vécu » une journée de 6ème.

Le repas a été offert par le collège.

##### **c. Questions diverses :**

###### **-Comment se passe l'intégration des enfants ukrainiens ?**

A ce jour, 4 enfants sont accueillis sur le RPI : 2 dans la classe de Mme Allain, 1 dans la classe de Mme Lunet et 1 dans la classe de Mme Lefebvre.

Mme Allain explique que c'est une belle aventure mais que ça n'en est pour autant facile. Cela demande beaucoup de temps et d'attention à l'enseignante en classe car malgré toute la bonne volonté des enfants, la barrière de la langue avec en plus un alphabet différent, implique peu d'autonomie pour ces enfants. Ils ont très souvent besoin de l'adulte.

Une enseignante bénévole, qui a reçu une formation Français Langue Seconde, prend en charge les deux enfants de la classe de Mme Allain le mardi matin et le jeudi après-midi. Cela leur permet de faire de réels progrès en langage. Mais cette aide disparaîtra l'année prochaine.

La petite fille trisomique de la classe de Mme Lunet a pu bénéficier d'une AESH qui est présente 4 demi-journées par semaine, en même temps que l'enfant. Sa scolarisation est complexe car cela demande d'avoir beaucoup de matériel de manipulation, de jeux que l'école d'Asques ne possède pas car ce n'est pas une école maternelle.

A la rentrée prochaine, l'enfant de St Romain et un enfant d'Asques ne seront plus scolarisés dans le RPI.

###### **-Comment faire face aux absences des enseignants qui ne sont pas remplacés ?**

Cette année, il y a eu beaucoup de problème de remplacement et ceux dans toutes écoles du secteur. Les enseignantes ne peuvent rien faire : les remplacements sont gérés par l'inspection à Peujard ou par la DSDEN.

###### **- Comment se passe la pause méridienne au vu de la question posée au 2nd conseil ?**

Les consignes ont été données au personnel et il n'y a plus de souci vis à vis des enfants ou de l'attitude générale. Mme Darcos reste très vigilante sur ce point.

**MAIRIE :**

**I. Chauffage et climatisation**

-A Asques, il n'y a eu aucun problème de chauffage cette année.

Mme Lunet souligne malgré tout que depuis que le tilleul présent devant les fenêtres de la classe de CM1/CM2 est mort, il fait très chaud dans la classe l'été. Les enseignantes demandent à la mairie s'il ne serait pas possible de trouver une solution pour palier à l'ombre que faisait cet arbre : rideau thermique, ventilateur...

-A St Romain, la climatisation fonctionne toujours très mal. Mme Guézennec redemande s'il serait possible de mettre l'eau chaude à l'un des robinets de sa classe. En saison « chaude », ce n'est pas un problème mais d'octobre à mars, les enfants ne peuvent pas se laver les mains quand l'eau est trop froide.

**Point exceptionnel : vote électronique pour l'élection des représentants de parents d'élèves**

Si le vote électronique pour les élections des RPE devait être mis en place à la rentrée 2022, le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour sa mise en place au sein du RPI.

**Fin du conseil d'école : 20h**

Le prochain conseil d'école aura lieu le : cette date sera fixée à la rentrée.

Fait à Asques le 14-06-22

Le Directeur ou la Directrice,

Président(e) du Conseil d'Ecole

**Laure GUEZENNEC**



La secrétaire de séance : **Carine PACE**



**Sandrine LUNET**

